



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 16 octobre 2006

Diffusion restreinte
CDL-PV(2006)003syn
Or. Angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

68^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 13-14 octobre 2006)

C A R N E T D E B O R D

La Commission :

- a rendu hommage à M. Henrik Zahle, membre de la Commission au titre du Danemark depuis 2001, qui est décédé récemment ;
- a adopté les **lignes directrices sur la tenue des référendums** et décidé de les transmettre à l'Assemblée parlementaire et au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- a été informée de deux demandes de la Cour constitutionnelle de l'Arménie pour un avis *amicus curiae* sur la constitutionnalité de certaines dispositions de la loi sur les partis politiques et du code électoral de l'**Arménie** ;
- a eu un échange de vues avec M. Shahin Aliyev, Chef du département de la législation et de l'expertise juridique au sein du Cabinet du Président de la République d'**Azerbaïdjan**, sur la loi électorale de ce pays et a adopté l'avis sur la loi sur la liberté de réunion de l'Azerbaïdjan ;
- a adopté l'avis commun avec l'OSCE/BIDDH sur la législation électorale de la République du **Bélarus** ;
- a adopté son avis sur la loi sur le financement des partis politiques en **Croatie** ;
- a eu un échange de vues avec M. Marat Sultanov, Président du parlement du Kirghizstan, sur le processus de réforme constitutionnelle dans la **République kirghize** ;
- a examiné les observations sur le projet de loi portant modifications au règlement du parlement de **Moldova** et chargé les rapporteurs d'établir un avis consolidé sur la base des discussions et de le transmettre aux autorités moldaves ;
- a été informée de la préparation par MM. Tuori et Bradley, pour le compte de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, d'un rapport sur la conformité de l'ordre juridique de la République du **Monténégro** avec les normes européennes, dans le cadre de la demande d'adhésion de ce pays au Conseil de l'Europe ;

- a eu un échange de vues avec M. Ranko Krivokapic, Président du Parlement du Monténégro, concernant le processus d'adoption d'une nouvelle Constitution ;
- a été informé de l'avancement des travaux concernant l'adoption d'une nouvelle Constitution en **Serbie** ;
- a eu un échange de vues avec M. Roman Zvarych, Ministre de la Justice de l'**Ukraine**, et a adopté : l'avis sur la possibilité pour les anciens membres du parlement de reprendre leur siège au parlement ukrainien suite à la cessation de leurs fonctions au gouvernement ; l'avis sur la loi sur le cabinet des Ministres d'Ukraine ; l'avis sur le projet de loi sur la liberté de conscience et des organisations religieuses en Ukraine ; l'avis commun avec l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur les réunions pacifiques ;
- a eu un échange de vues avec M. Olexandre Medvedko, Procureur Général de l'Ukraine, et adopté l'avis sur le projet de loi portant modification des dispositions constitutionnelles relatives au bureau du Procureur ;
- a été informé de l'avancement de la préparation des études sur le contrôle démocratique des forces armées, à la demande du **Comité des Ministres** ; sur les non-ressortissants et les droits des minorités ; et sur le double vote des personnes appartenant aux minorités ;
- a décidé d'organiser un Séminaire UniDem sur certains aspects de la participation des minorités nationales dans la vie publique à Zagreb en mai 2007, en coopération avec l'Université de Zagreb ;
- a été informé de l'avancement de la préparation d'une étude sur le contrôle démocratique des services secrets, à la demande du Comité des Ministres et a chargé tous les membres d'informer le Secrétariat avec le 15 novembre 2006 d'éventuelles enquêtes nationales sur les services secrets pendant les dix dernières années ;
- a été informé des développements constitutionnels récents en **République de Corée** ;
- a entendu une intervention de Lord Phillips, Lord Chief Justice du **Royaume Uni**, sur le terrorisme et les droits de l'homme ;
- a pris note du rapport sur « les secondes chambres en Europe : complexité parlementaire ou nécessité démocratique ? » et discuté de la préparation d'un séminaire sur le rôle de la deuxième chambre, en coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- a fixé les dates des sessions en 2007 (16-17 mars, 1-2 juin, 19-20 octobre et 14-15 décembre 2007).